



Firminy Vallée de l'Ondaine Handball



Maison des Associations et de la Citoyenneté
42, rue Gambetta
42700 FIRMINY
Tél : 06.71.82.50.28 – 06.80.30.10.51
Mail : Firminy.v.o.h@gmail.com

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2024-2025

(À remplir très lisiblement)

Civilité du joueur : Madame - Monsieur (rayer la mention inutile)

Nom patronymique :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pays :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable :

Courriel (**obligatoire**) :

PARENTS / RESPONSABLES LÉGAUX

NOM : Prénom :

Portable : Courriel :

NOM : Prénom :

Portable : Courriel :

Pièces nécessaires à l'inscription :

- Fiche de renseignements du club
- Carte d'identité, passeport, livret de famille (**pour les NOUVEAUX licenciés**)
- L'autorisation parentale de la FFHB pour les enfants mineurs (voir document joint)
- Le certificat médical autorisant la pratique du sport en compétition suivant le résultat du questionnaire de santé (voir documents joints)
- 1 photo d'identité (**pour TOUS les licenciés**)
- Le règlement de la cotisation annuelle (Chèque à l'ordre de **FVOH** (possibilité de régler en plusieurs fois, tous les chèques remis à l'inscription), en ligne via HELLOASSO, espèces, ...)
- Un chèque de caution de **50 €** pour le prêt de maillot. Noter « *Caution, nom et catégorie du joueur* » au dos du chèque.

Le renouvellement ou la création de la licence ne seront demandés à la Ligue de Handball **UNIQUEMENT** que lorsque le dossier sera complet (documents et règlements). Seuls les joueurs avec licence seront autorisés à jouer.

Les licences sont désormais dématérialisées. **Il appartient à chaque licencié de compléter sa licence en ligne. C'est pourquoi une adresse mail est obligatoire.** Seuls la fiche de renseignements, le certificat médical ou l'attestation « Questionnaire de santé » sont à remettre au club. Dès que vous aurez rendu la fiche d'inscription, votre dossier numérique sera ouvert et vous recevrez un lien par mail qui vous permettra de le compléter. Vous devrez numériser ou photographier les documents demandés et les joindre (pensez bien à le faire avant de remettre les originaux aux responsables d'équipes).

Règlement de la cotisation :

- **50 € PASS-SPORT** (Déduire 50 € du montant, fournir le document de la CAF voir les conditions <https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/>)
- **30 € PASS RÉGION:** (Déduire les 30 € du montant du chèque (photocopie obligatoire, y noter la date de naissance))
- **20 € TOUS EN CLUB** Ville de Firminy (Déduire les 20 € du montant du chèque (coupon à remettre obligatoirement au club **AVANT le 31 octobre 2024**))
- Réduction de 10 % pour le 2ème adhérent d'une même famille et 20 % pour les suivants
- Chèques vacances et coupon-sport ANCV (Noter sur la souche le **nom du joueur**)
- Pour **les règlements en chèque** noter au dos le **nom du joueur**, sa **catégorie** et la **date de l'encaissement souhaitée**.
- Pour **les règlements en espèces**, à mettre dans une **enveloppe fermée**, y noter le **montant remis**, le **nom** et la **catégorie du joueur**.

Cotisations (cocher la case correspondante) :

- Mini Hand (nés en 2018 - 2019 - 2020) : **130 €**
- Moins de 9 ans (nés en 2016 - 2017 - 2018) : **160 €**
- Moins de 11 ans F et M (nés en 2014 - 2015 - 2016) : **160 €**
- Moins de 13 ans F et M (nés en 2012 - 2013 - 2014) : **170 €**
- Moins de 15 ans F et M (nés en 2010 - 2011 - 2012) : **170 €**
- Moins de 18 ans F et M (nés en 2007 - 2008 - 2009) : **180 €**
- Séniors F et M (nés en 2006 et avant) : **190 €**
- Dirigeants : **50 €**
- HandFit : **130 €**

Le prix de la licence (handball) comprend la fourniture d'un short et d'une paire de chaussettes. Il est possible d'acquérir le survêtement du FVOH pour **40 €** s'il est pris en même temps que la licence. Son prix sera de **50 €** s'il est commandé plus tard.
Date limite : **30/09/2024**

Devoirs de l'adhérent et autorisations parentales :

Une adhésion à une association demande un minimum d'investissement permettant d'aider les responsables bénévoles à gérer le mieux possible le fonctionnement de la collectivité. À l'image du sport collectif, une association sportive fonctionne d'autant mieux si l'ensemble de ses membres forme une équipe où chacun œuvre pour améliorer la vie du club.

Dans le cadre de l'adhésion au FVOH, le licencié (ou les parents pour les mineurs) **s'engage à effectuer des déplacements avec son propre véhicule**. Un planning pourra être mis en place dès le calendrier publié pour que les déplacements soient répartis équitablement entre tous.

Je soussigné(e)autorise :

- Mon enfant mineur à participer aux activités organisées par le club FVOH et reconnais avoir été informé(e) des risques de la pratique du Handball et des obligations qu'elle comporte et déclare les accepter pour mon enfant ;
- Mon enfant mineur à être véhiculé par un autre parent, dirigeant ou entraîneur du club, lors des regroupements, et dégage lesdites personnes de toute responsabilité en cas d'accident ;
- Les responsables du club à prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment en cas d'accident ou de blessure de mon enfant, y compris en cas d'hospitalisation nécessitant une intervention chirurgicale, même sous anesthésie.

En dehors des plages d'activité, ou en cas d'absence de l'entraîneur, les enfants ne sont pas sous la responsabilité du club, je m'engage donc à vérifier la présence d'un responsable avant de déposer mon enfant sur le lieu d'entraînement ou de rencontre.

Droit à l'image : dans le cadre de manifestations organisées par le club, votre enfant sera susceptible d'être pris en photo. Ces photos pourront ensuite être diffusées dans la presse, sur le site Internet du club...

- J'**autorise** mon enfant à figurer sur les photos
- Je **n'autorise pas** mon enfant à figurer sur les photos

À , le.....

Signature de l'adhérent (ou du représentant légal pour les mineurs) précédée de la mention « **lu et approuvé** »